

Projet de motion

Pour la création « d'îlots de fraîcheur » sur la commune de Plan-les-Ouates

Considérant :

- Que les dérèglements climatiques vont entraîner pour la Suisse, et particulièrement à Genève, des hausses de température estivales entre 1 et 2,5° C d'ici 2050, dépassant la barre des 35° C sur plus de deux semaines en été (« dômes de chaleur »)¹,
- Qu'il a été établi que les risques de décès liés à la chaleur augmentaient significativement lorsque les températures maximales dépassent ces seuils, notamment par une sollicitation accrue du système cardiovasculaire, dont les personnes âgées et les enfants sont les premières victimes²,
- Que les agglomérations urbaines, le trafic automobile et les revêtements en asphalte de la chaussée empirent ce stress thermique entraînant une perte en biodiversité, péjorent la qualité de l'air et de l'eau par la création de véritables « îlots de chaleur » empêchant un rafraîchissement nocturne,
- Que les agglomérations qui ne prendront pas des mesures fortes pour réduire ces îlots de chaleur subiront une perte importante en attractivité démographique et économique,
- Que les îlots de chaleur aggravent les besoins énergétiques de la population et des installations de climatisation, entraînant une consommation supplémentaire s'élevant à 8 milliards de kWh en Suisse, soit 14% de la consommation totale d'électricité du pays³,
- Que la mise en place d'« îlots de fraîcheur » pour lutter contre ces phénomènes s'inscrit dans les mesures du Concept cantonal de promotion de la santé et de la prévention 2030 et participe au Plan canicule⁴ du médecin cantonal,
- Que les cinq structures d'oasis urbains mis en place par le canton et la Ville de Genève rencontrent des succès en termes d'amélioration des conditions de vie lors d'épisodes caniculaires, d'approbation citoyenne et de fréquentation,
- Que les deux nouveaux espaces ombragés, de rencontre et de pique-nique installés le long du Mail 2000 remportent un franc succès d'utilisation.

En conséquence, sur proposition du Centre,

**Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates
INVITE**

Par x oui, x non et x abstentions

A demander au Conseil administratif :

¹ *Impulsions pour une adaptation de la Suisse aux changements climatiques*, Office fédérale de l'environnement (OFEV), 2023

² *Quand la ville surchauffe*, Office fédérale de l'environnement (OFEV), 2018

³ *Questions d'énergie*, Romandie Energie, 2021

⁴ *Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030*, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, 2016

- D'identifier les lieux sur le territoire communal pouvant accueillir des « îlots de fraîcheur », c'est-à-dire des structures ombragées sous forme de pavillons en bois ou de toiles solaires, toits aériens, de pergolas ou de canopée bénéficiant de points d'eau, de bancs et équipés de brumisateurs.
- D'élaborer des solutions transitoires et temporaires de points de fraîcheur, tels qu'exposés dans la présente motion, en prévision de l'été 2024.
- D'étudier les résultats des projets bernois et sédunois « Des revêtements routiers sans surchauffe », pilotés par l'OFEV, qui testent des produits d'éclaircissement des revêtements de la chaussée pouvant réduire jusqu'à 6° C la température sur ces tronçons routiers.
- D'évaluer le potentiel de désimperméabilisation de surfaces actuellement recouvertes d'asphalte (espace routier, parkings, arrière-cour, terrains publics, etc) afin de limiter les écoulements directs des précipitations dans les égouts en privilégiant une infiltration au sol favorisant une évaporation ultérieure.

Pour le Centre : Barbara Soulier, Vincent Gillet, Anita De Mitri, Philippe Rochetin, Isabelle Willimann, Denis Thorimbert

EXPOSE DES MOTIFS

Une dégradation climatique particulièrement aigue en Suisse et à Genève...

S'il était encore besoin de souligner l'accélération des changements climatiques modélisés par les instituts météorologiques suisses, nous avons toutes et tous pu constater personnellement les épisodes dits des « dômes de chaleur » qui se sont abattus sur Genève durant cet été 2023. Le nombre de journées caniculaires a ainsi fortement augmenté depuis 1961, passant de deux journées dont la température la plus élevée est supérieure à 30° C contre 20 aujourd'hui.

La modélisation climatique pour la Suisse effectuée par l'EPF Zürich en collaboration avec l'Office fédérale de la Météorologie, les experts de l'Université de Berne et le C2SM (centre de modélisation) prévoit jusqu'à 40 jours estivaux dépassant les 30 degrés Celsius à Genève, avec des pics pouvant monter jusqu'à 42-44 degrés, d'ici 25 ans⁵. Une situation qui sera encore empirée pour les personnes habitant dans les « îlots de chaleur » urbains. A ces températures, l'homme survit grâce à sa technologie mais la faune suisse sera périodiquement décimée.

Globalement, la température moyenne annuelle de notre pays a d'ores et déjà progressé de 2,5° C par rapport à la moyenne préindustrielle (1871), soit deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale⁶.

...entraînant des impacts importants sur la santé, la qualité de vie et l'économie des agglomérations urbaines et de ses habitants.

La multiplication de ces vagues de chaleur, couplée à des hivers plus doux et des étés plus secs, vont avoir d'importantes conséquences pour les êtres humains, pour la biodiversité et l'économie de notre région :

⁵ *Scénarios climatiques*, Office fédéral de météorologie et climatologie, <https://www.meteosuisse.admin.ch/climat/changement-climatique/scenarios-climatiques.html>

⁶ *Impulsions pour une adaptation de la Suisse aux changements climatiques*, Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne, 2003, p. 11

- Mise en danger de la vie des personnes dites vulnérables à la combinaison des épisodes de canicule et du milieu urbain, notamment des personnes âgées, malades ou dépendantes, les enfants et les femmes enceintes,
- Accroissement de la sécheresse estivale, durée plus longue de végétalisation, propagation d'organismes nuisibles (espèces exotiques se déplaçant au gré de la progression des températures chaudes),
- Aggravation du risque de crues, fragilisation des pentes,
- Impossibilité de maintenir une activité économique, touristique ou événementielle durant les épisodes caniculaires, fuite des entreprises hors du milieu urbain ou industriel en faveur de lieux moins denses et moins exposés aux dômes de chaleur.

Repenser la ville pour préparer nos communautés à ces changements inévitables.

Garantir la santé, le bien-être, une bonne qualité de vie de nos concitoyen-nes doit être le principal objectif des autorités d'une agglomération urbaine en plein développement comme Plan-les-Ouates.

Nous pouvons agir à notre niveau pour anticiper et répondre à ces modifications profondes du cadre de vie des habitants de notre commune en mettant en place dès maintenant des mesures pour atténuer les phénomènes caniculaires, parmi lesquels la création d'« **îlots de fraîcheur** » et de **corridors ombragés**.

Les arbres et une végétalisation dense aux abords des espaces routiers contribuent à l'attrait et à la qualité des espaces extérieurs dans les zones urbanisées grâce au phénomène d'« évapotranspiration », c'est-à-dire l'absorption des eaux de pluie puis sa libération lente atténuant la chaleur ambiante et au sol. Ces corridors ombragés doivent s'accompagner par un travail de désimperméabilisation de ces surfaces végétalisées afin de permettre l'infiltration et la rétention des eaux.

L'identification des îlots de chaleur par une étude de terrain, sur notre commune, doit constituer la première étape d'un plan ambitieux de créations de lieux de vie, de ces « îlots de fraîcheur », des mini-parcs ombragés à l'aide de structures en bois, de toiles, de pergolas, ou d'une canopée, équipés de banc, de points d'eau et de brumisateurs offrant un havre de fraîcheur mais aussi de socialisation et de maintien du lien social pour les aînés en période de fortes chaleurs.

Des projets suisses concluant et réalistes.

Le programme « De parc en parc » en Ville de Genève et à Vernier a conduit à la mise en place de 8 « îlots de fraîcheur » durant la canicule estivale de 2023. Ces dispositifs seront d'ores et déjà reconduits chaque année.

A Fribourg, les autorités de la Ville ont lancé une vaste étude pour identifier les zones problématiques liées au phénomène des « îlots de chaleur » et mis en place un outil décisionnel pour intégrer cette problématique dans la planification urbaine et les transformations urbanistiques.

A Porrentruy, le projet « L'arbre et la nature en ville » vise à accroître l'importance des arbres et des espaces verts en ville, sur les toitures, les façades et les espaces extérieurs privés, mais aussi et notamment deux espaces publics ont été végétalisés afin de servir de lieu de fraîcheur et de sensibilisation de la population sur ces sujets d'adaptation aux changements climatiques.

A Regensdorf (ZU), l'accent a été mis sur la forte présence de l'eau sur les espaces publics (jets d'eau, douches, fontaines de quartier, rigoles d'évacuation des eaux pluviales) en plus des projets de végétalisation des toitures et d'ombrage des espaces extérieurs.

De la théorie à la pratique.

Toutes ces installations temporaires ou plus durables ne demandent pas un budget disproportionné au vu du bien-être, de l'amélioration de la qualité de vie et de la santé qu'elles apporteront à nos concitoye-nnes.

Bien sûr, notre commune ne pourra jamais, à elle seule, répondre aux défis des changements climatiques et souvent, il nous manque des connaissances plus poussées en la matière. Mais ces lacunes ne doivent pas servir d'excuses à l'inaction : nous pouvons mettre en place des solutions d'adaptation locales et concrètes qui ont fait leur preuve dans d'autres communes genevoises. La mise en place de ces « îlots de fraîcheur » en font partie puisqu'ils sont réalisables à notre échelle et nous serviront d'étapes dans l'apprentissage de la transformation urbaine que nous impose le dérèglement climatique.

Le Centre Plan-les-Ouates invite ses collègues du conseil municipal à faire un bon accueil à cette motion cruciale pour la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens.